

A chaque bulletin d'information,

la radio diffusait un communiqué du régime d'Etat de siège : chaque citoyen devait porter une pièce d'identité et la présenter aux autorités en cas de contrôle. Les citoyens sans papiers seraient placés en garde à vue.

Ce communiqué ayant été diffusé plusieurs fois à la radio et même publié dans les journaux, plus personne n'était censé l'ignorer. L'Etat-major avait d'autre part décrété un couvre-feu pendant lequel les citoyens devaient rester chez eux, ou dans leurs abris, s'ils étaient sans domicile.

Durant la nuit, maisons, immeubles, bidonvilles et toutes sortes d'habitations étaient passés au peigne fin et les citoyens sans papiers chargés dans des camions militaires qui les conduisaient vers les dortoirs de la caserne où ils étaient entassés.

Le baraquement en tôle où ils m'avaient enfermé avait également été rempli de citoyens sans papiers. La plupart étaient pauvrement vêtus. Il y en avait même qui étaient à moitié nus. Par bonheur, il faisait chaud et ils purent passer la nuit en dormant, sans matelas ni draps, étendus à même le plancher en béton du baraquement américain.

– Pauvres gens! dit un adjudant apitoyé.

– Parce que tu crois que les abris où ils auraient passé la nuit sont plus confortables qu'ici? répliqua un sous-officier.

A en juger par les ronflements aigus ou sonores de ceux qui dormaient toujours sur le plancher, le sous-officier ne semblait pas avoir tout à fait tort.

Les camions militaires continuaient sans arrêt à amener des citoyens sans papiers.

– Qu'est-ce qu'on va faire de tous ces gens? demanda un lieutenant à son collègue, avec un ton plaintif.

– Notre tâche serait plus facile si on devait arrêter les citoyens en possession de leurs papiers, répondit celui-ci.

Ceux qui avaient ordonné l'arrestation des personnes sans papiers, n'avaient certes pas dû imaginer qu'il pût y en avoir autant, puisque le lendemain, dès le moment où le couvre-feu prenait fin, on commença à libérer les hôtes du baraquement. Toutefois ils ne les laissaient pas partir tout seuls. Ils les faisaient monter dans un camion, ils les conduisaient jusque tout en bas de la pente, où ils les libéraient enfin, non loin de la route nationale. Puis le camion revenait et, environ une heure après, repartait avec une dizaine de personnes.

Un lieutenant chargé de ce transport se trouvait installé à côté du chauffeur.

A l'ombre devant la porte du baraquement, il y avait une table et quelques chaises. Des officiers en tenue de combat s'y trouvaient assemblés.

Au capitaine stupéfait de voir que tant de gens circulaient sans papiers, le chef de bataillon déclara:

– S'ils étaient quatre ou cinq, à la rigueur on pourrait les punir, mais qu'est-ce que tu veux faire quand ils sont aussi nombreux!

– Oui, mon commandant, répondit le capitaine, s'ils étaient peu nombreux, ils seraient déjà passés.

– C'est bien cela, la force du nombre.

– Il faudrait punir plutôt ceux qui sont porteurs d'une pièce d'identité alors que tant de gens en sont démunis.

Ceux dont c'était au tour arrivait de monter dans le camion ignoraient d'abord leur destination. Ils allaient peut-être être amenés devant le juge, ou à l'interrogatoire, ou peut-être allaient-ils être mis sous état d'arrestation. Ils étaient inquiets. Mais après quelques aller et retour de camion, par un téléphone de brousse mystérieux, ils apprirent qu'ils devaient être libérés. Ceux qui montaient dans le camion étaient à présent joyeux, tandis que les autres se morfondaient en attendant leur tour.

Lorsque le lieutenant responsable eut fait monter dans le camion les derniers hôtes du baraquement, c'était le soir, le soleil se couchait.

Apercevant que le camion qui avait transporté tous ces gens revenait en soulevant la poussière de la route, le capitaine déclara:

– Voilà une affaire réglée.

Mais quand le véhicule fut plus proche, le chef de bataillon vit qu'un civil se trouvait dedans :

– Qui c'est, celui-là ? s'écria-t-il.

Le camion s'arrêta devant le baraquement. Le lieutenant et le civil en descendirent.

– D'où le sors-tu, celui-là ? demanda le chef de bataillon au lieutenant.

– Il était avec les autres, répondit celui-ci, on l'avait pris hier soir.

– Mais enfin, on a bien dit qu'il fallait les libérer tous.

– Mais nous l'avons libéré dès le premier voyage, mon commandant, c'est lui qui ne veut pas partir.

– Comment ça, il ne veut pas ? Il est fou ou quoi ?

– Il ne s'en va pas, mon commandant. Il veut revenir coûte que coûte. Il paraît même que les sentinelles devant l'entrée l'ont mollesté, mais il ne s'en va toujours pas.

Nous considérâmes tous cet homme qu'on libérait mais qui ne voulait pas partir. Il mesurait à peine un mètre cinquante. Son visage avait pris un teint ocre comme de l'argile, il était mal rasé. Ses mains disparaissaient à l'intérieur des manches trop longues de sa veste râpée. Aux pieds, il portait une chaussure trouée en toile blanche et une bottine noire.

– Tu nous emmerdes à la fin ! lui cria le chef de bataillon.

L'homme marmonna quelque chose dans l'oreille du lieutenant qui se tenait devant lui.

– Mon commandant, dit celui-ci, cet homme, nous l'avons fait descendre hier soir d'un autocar que nous avons perquisitionné. Il a demandé au chauffeur de rembourser son billet.

– Où allait-il donc ? demanda le chef de bataillon.

– A Antalya.

– A-t-il été remboursé ?

– Le chauffeur n'a pas voulu et s'est écrié : "Va te faire rembourser ton billet pour Antalya."

– Lui aussi, il a raison.

– Le chauffeur lui a dit ensuite : “Bon, va jusqu’à Antalya, qui te dit de t’arrêter?”

– C’est vrai.

– Et, lui, il a répondu: “Comment veux-tu que j’y aille? Il me font descendre” et le chauffeur a répliqué: “Je m’en fous, ce n’est pas moi qui te fais descendre!”

– Et qu’est-ce qui va se passer, maintenant?

– Je ne sais pas, il ne veut pas s’en aller. Nous on le chasse, mais lui revient. Alors je vous l’ai amené.

– C’est un emmerdeur ou quoi, ce type!!

Le capitaine se mêla de la discussion:

– Le bougre se trouve bien ici, il est logé, il a droit aux mêmes repas que les soldats, et naturellement il n’a pas envie de quitter un endroit pareil.

Le chef de bataillon fut pris d’un rire de rageur:

– Bref il ne s’en va pas parce qu’il est fauché, c’est ça?

– Oui, répondit le lieutenant, il y avait deux autres types comme lui.

– Combien coûte un billet de car jusqu’à Antalya ? demandai-je, espérant trouver une solution.

L’homme sans identité ne s’exprimait pas directement, mais par l’intermédiaire du lieutenant comme si ce dernier lui servait d’interprète.

– Soixante-quinze livres, répondit le lieutenant.

– Si ç’avait été vingt ou trente livres, c’est moi qui les aurais remboursées, afin de tirer les officiers de cette situation difficile.

– Je veux bien en donner trente-cinq, dis-je en tendant la somme et je crois bien que je mis les officiers dans une situation encore plus embarrassante.

Ceux-ci donnèrent également dix livres chacun. Le lieutenant remit à l’homme les soixante-quinze livres réunies. L’homme prit la somme mais il ne s’en allait toujours pas.

– Qu’est-ce que tu as à rester planté là ? lui cria le chef de bataillon, allez, file!

L’homme sans identité chuchota encore quelque chose dans l’oreille du lieutenant. Puis celui-ci déclara:

– Il dit que les soixante-quinze livres, c’est le prix du billet. Il réclame encore dix livres pour s’acheter à manger. Son casse-croûte est resté dans le car.

AZIZ NESİN

*L'homme sans
(carte d') identité*

Le chef de bataillon sortit un billet de dix livres de sa poche et le jeta à l'homme:

– Jamais vu un emmerdeur pareil, allez, dégage!

L'homme sans identité monta dans le véhicule. Le lieutenant prit place à côté du chauffeur. Le camion s'éloigna en direction de la porte principale.

Aziz Nesin (1915-1995), né à Istanbul, diplômé de l'Ecole militaire de Kuleli, ensuite de l'Académie militaire en 1937. S'évadant de la vie militaire, il est devenu un éditorialiste, il a écrit dans plusieurs journaux principaux (1944). Il a été emprisonné et exilé à cause de ses opinions socialistes. Aziz Nesin est devenu le satiriste le plus populaire de Turquie avec ses nouvelles et romans. Sa réputation a dépassé les frontières de son pays et son œuvre a été traduite en plusieurs langues.